

# MAIRIE DE LA COTE D'ARBROZ

## COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FEVRIER 2009

Présents/MM. BAUD Jean-Paul/BAUD Marie-Thérèse/DEHESTRU Marc/BAUD Emilie/  
LE RAY Gérard/BAUD Michel/MUFFAT Sophie/PRALON Sébastien/  
Absents excusés/MM. SAUVAGE Pascal/DUFOUR Michel/GEROUDET Vincent/

### LE CONSEIL MUNICIPAL

#### - VOTE LE COMPTE ADMINISTRATIF 2008 COMME SUIT :

	Fonctionnement			Investissement		
	Dépenses	Recettes	Résultat	Dépenses	Recettes	Résultat
Commune	162 578.88	440 078.61	277 499.63	465 783.71	591 887.92	126 104.21
Eau/Asst.	55582.35	114 580.32	58 997.97	16 579.85	162 493.48	145 913.63
Zone Village Arbroz	000.00	159 850.00	159 850.00	372 742.54	000.00	- 212 892.54
C.C.A.S.	00.00	536.29	536.29			

- APPROUVE LE COMPTE DE GESTION DU TRESORIER DE L'ANNEE 2008  
POUR LES BUDGETS COMMUNE/EAU.ASST/ZONE DU VILLAGE  
D'ARBROZ/C.C.A.S/

#### - URBANISME/

✘ P.C. ROUSSET JEAN / ACCORDE

✘ MR MULLIEZ PROPOS D'ANNULER SON RECOURS CONTRE LE  
P.C. DE LA SARL BEKENN ET WESTON.

✘ RECEPTION D'UN RECOURS DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF  
CONTRE LE REFUS DU P.C. LES COMBES ; LE C.M. DECIDE DE  
CONTACTER GROUPAMA POUR LE CHOIX D'UN AVOCAT.

- PREND CONNAISSANCE D'UN COURRIER DE LA FDSEA CONCERNANT  
LA RESILIATION DU BAIL AVEC LE GAEC LES CHOUCAS.

- PREND CONNAISSANCE DE L'AVANCEMENT DU RECENSEMENT DE LA  
POPULATION.

- EXAMINE QUELQUES DOSSIERS DIVERS.

Vu par Nous, Maire de la commune de LA COTE D'ARBROZ pour être affiché à la porte de la mairie,  
conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 5 Août 1884.

A La Côte d'Arbroz,  
Le 7 Février 2009

Le Maire,  
BAUD Jean-Paul